

COLLOQUE
Vaccination en Ile-de-France
28 Avril 2009

**Vaccination HPV, une opportunité
pour reparler vaccination chez
l'adolescent**

Pr S. Gilberg
Département de médecine générale
Faculté de médecine Paris Descartes

La consultation des adolescents

- ▶ Créer une relation de confiance
 - l'intimité
 - la confidentialité
 - la place accordée aux parents

- ▶ Repérer les adolescents à risque
 - 900.000 ados, près de 15 % des 11-18 ans
(Rapport Versini 11/07)

Contexte de la rencontre

- Le Médecin
 - Connaît l'adolescente?
 - Soigne la famille
- L'adolescente vient
 - Seule /Accompagnée
- Motif de consultation
 - Vaccination: 11/13, 16/18
 - Certificat
 - Pathologie aigue

HPV: Quand et qui vacciner ?

- Avant le «contact avec HPV »
 - donc avant les rapports
- Avant le pic d'incidence
 - surtout entre 15 et 24 ans
- L'AMM
 - De 9 à 26 ans
- Les recommandations



Recommandations

- Les jeunes filles à l'âge 14 ans
- Rattrapage:
 - 15 à 23 ans
 - Jamais de rapports
 - Rapports depuis moins d'un an

Proposer la vaccination HPV à une adolescente

- Tenir compte
 - des paramètres liés à l'âge
 - de la problématique de la **sexualité et du risque**



La vaccination HPV: une opportunité de faire une consultation de prévention

- Repérer et de prévenir des comportements à risques
 - Addictions : alcool, tabac, cannabis
 - Conduites sexuelles
 - Sommeil
 - Troubles alimentaires
 - Méésentente familiale
 - Maladies transmissibles évitables
 - HIV , HBV, Herpès, Chlamydiae, Mycoplasmes
 - **HPV**
 - Place du préservatif

Vérifier le statut vaccinal

- dTP
- ROR
- Coqueluche
- Hépatite B
- Varicelle

BEH Bulletin
épidémiologique
hebdomadaire



20 avril 2009 / n° 16-17

Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2009 selon l'avis du
Haut conseil de la santé publique

*Vaccination schedule and recommendations from the "Haut conseil de la santé
publique" in France*

Penser aux vaccins à certains âges

	11-13 ans	14 ans	16-18 ans
Diphtérie (D), Tétanos (T), Poliomyélite inactivé (Polio)	DT Polio		dTPolio
Coqueluche acellulaire (Ca)	Ca		dTcaPolio si non vacciné à 11-13 ans
Hépatite B (Hep B)	Si non vacciné : 3 doses selon le schéma 0, 1, 6 mois Ou 2 doses selon le schéma 0, 6 mois de 11 à 15 ans révolus.		
Rougeole (R) Rubéole (R) Oreillons (O)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 doses à au moins 1 mois d'intervalle si pas de vaccin antérieur • 1 dose si une seule dose vaccinale antérieure 		
Papillomavirus humains (HPV)	3 doses selon le schéma 0, 1 ou 2, 6 mois jeunes femmes n'ayant pas eu de rapports sexuels ou au plus tard dans l'année suivant le début de leur vie sexuelle.		
Varicelle	2 doses chez adolescents15 de 12 à 18 ans sans antécédent et sérologie négative (sérologie facultative)		

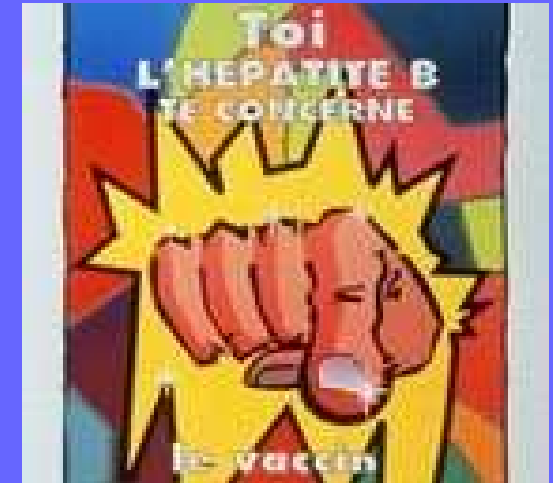
Vaccination RRO



- Rattrapage
 - Jusque 16 ans : 2 doses
 - Une dose chez les 17-28 ans jamais vaccinés

BEH 20 avril 2009 / no 16-17

Rattrapage Hépatite B



- Adolescents âgés de 11 à 15 ans révolus
 - - soit le schéma classique à trois doses
 - - soit un schéma à deux doses:
 - En respectant un intervalle de six mois entre les deux doses
 - en l'absence de risque élevé d'infection par le virus de l'hépatite B dans les six mois qui séparent les deux injections.
 - ENGERIX B® 20 Lg ou vaccin GENHEVAC B® Pasteur 20 Lg

AVIS

Haut Conseil de la santé publique
relatif à la vaccination de rattrapage contre l'hépatite B chez l'adolescent
utilisant un schéma à deux doses. 13/02/09

SG

La Varicelle

- **Vacciner les adolescents de 12 à 18 ans**
 - En l'absence d'antécédent clinique de varicelle ou lorsque l'histoire est douteuse
 - Un contrôle sérologique préalable peut être pratiqué dans ces cas
 - Deux doses à au moins un mois d'intervalle



Vaccination Coqueluche à 16-18 ans

Pour les enfants

qui ont échappé au rappel à 11-13 ans

- Rattrapage à l'âge de 16- 18 avec un vaccin quadrivalent dTcaPolio

qui ont reçu hors recommandation un rappel coquelucheux à l'âge de 5-6 ans

- Différer le rappel coquelucheux de 11–13 ans
- Proposer un vaccin quadrivalent dTcaPolio à l'âge de 16-18 ans.



Avis Haut Conseil de la santé publique
relatif aux recommandations vaccinales contre la coqueluche
19 mars 2008